

Valeur de nos prestations Barème des Honoraires



Bureaux – Commerces – Industrie

Vente (recherche, entremise et négociation) :

Taux maximum d'honoraires :

Pour la tranche de prix de vente inférieure ou égale à 100 000 € : 7 % Hors Taxes (soit 8,4 % TTC)

Pour la tranche de prix de vente comprise entre 100 000 € et 300 000 € : 6 % Hors Taxes (soit 7,2 % TTC)

Pour la tranche de prix de vente supérieure à 300 000 € : 5 % Hors Taxes (soit 6 % TTC)

Honoraires de commercialisation (charge vendeur) : selon dossier

Minimum de perception 5000 € Hors Taxes, soit 6000 € Toutes Taxes Comprises

Voir tableau pour les valeurs absolues

Frais de promesse, émoluments notariés et droits d'enregistrements en sus

Location (commercialisation, entremise et négociation) :

Maximum : 30 % Hors Taxes du loyer annuel (loyer présenté)

Répartition entre bailleur et preneur selon mandat

Frais de bail et d'état des lieux en sus

Avis de valeur :

1 € HT par m²

Minimum de perception : 500 € HT, maximum : 1000 € Hors Taxes

Conseil :

Valeur horaire de la prestation : 110 € Hors Taxes, soit 132 € Toutes Taxes Comprises

**Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux en vigueur*